

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

La Salle de Lecture 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> de la Législature

J.-D. Guay, Réd-Propriétaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bureau: Rue Racine

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an.....	\$1.00
Six mois.....	0.50
Prix d'abonnement pour moins de six mois.	
Avis de décès, mariages ou naissances.....	
50 cts.....	50 cts

CHICOUTIM, 12 SEPT. 1895

### DEUXIEME REGLEMENT DE L'AQUEDUC

Tous ceux qui s'intéressent au progrès de la ville de Chicoutimi et à la vive impulsion donnée depuis quelques mois à nos affaires publiques, apprendront avec plaisir que le deuxième règlement relatif à la construction de l'aqueduc a été voté par une majorité encore plus considérable que le premier.

Le premier règlement avait été voté par une majorité de 47 voix. Le deuxième a obtenu 62 voix de majorité. Nous attribuons cette augmentation à la satisfaction que la compagnie donne au public pendant la construction. En effet, depuis le commencement des travaux, rien n'a été épargné pour donner la plus entière satisfaction aux contribuables de la ville qui ont profité de la circonstance qui vient de leur offerte, pour le reconnaître. Des efforts ont été faits pour empêcher l'approbation par les contribuables du règlement No 72, mais inutilement. Ces efforts ont produit un effet contraire et ont augmenté la majorité de quinze voix.

Nous nous permettons, dans les intérêts de la ville et de la Compagnie municipale des Eaux, de féliciter les contribuables sur le vote intelligent qu'ils ont donné vendredi et samedi. Ils ont prouvé qu'ils savent favoriser le progrès et repousser les conseils malsains qui leur sont donnés.

### M. LAURIER ET LA CLASSE AGRICOLE

Lorsque l'hon. M. Laurier est passé à Chicoutimi il y a une douzaine de jours, il venait de tenir en maints endroits des assemblées publiques et il a répété ce qu'il a dit ailleurs, sans s'enquérir de notre position et de l'à-propos de ses dires. M. Laurier a été malheureux dans certaines affirmations relatives à la classe agricole et nous tenons à les relever.

"La politique du gouvernement, la protection, fait la ruine de la classe agricole, a dit M. Laurier. Votre comté est pauvre, vous êtes plus pauvres que vous étiez il y a 17 ans, lorsque nous avons laissé le pouvoir. Vous travaillez toute l'année et vous n'êtes pas capables de mettre les deux bouts ensemble, il vous faut faire des dettes. Vous n'avez pas

d'argent dans votre gousset. Il y a à peine douze ans que l'industrie laitière est introduite au pays et déjà elle ne paie plus. Vos enfants sont obligés de gagner les Etats-Unis parcequ'ils ne trouvent rien à gagner ici. Y a-t-il ici une seule personne dans cette assemblée qui n'ait un membre de sa famille aux Etats-Unis?"

"Oui, depuis 17 ans, loin de progresser vous avez diminué et vous vous plaignez de votre condition, malgré les efforts du "Progrès du Saguenay" qui essaie de vous faire croire que vous prospérez."

Il y a dans ces paroles autant de faussetés que de phrases et M. Laurier ne connaît pas évidemment notre comté.

Depuis une douzaine d'années, la classe agricole a avancé à pas de géant dans la voie de la prospérité et aujourd'hui elle est contente de son sort. Notre comté, loin d'être pauvre est l'un des plus riches de la province et le cultivateur y jouit d'une aisance fort enviable. Les cultivateurs n'ont pas beaucoup d'argent au gousset pour l'excellente raison que les occasions de placer leur argent, en le prêtant, en achetant de belles propriétés, en augmentant leur troupeau, etc., ne manquent pas.

Il y a 17 ans, les terres étaient grevées d'hypothèques; aujourd'hui, la position est bien changée et la classe agricole ne doit rien, si ce n'est pour l'achat de nouvelles propriétés et les termes se rencontrent admirablement bien. Personne ne fait de dettes, si ce n'est pour des acquisitions. L'industrie laitière a été des plus prospères jusqu'à cette année. Nous subissons actuellement une dépression sur le marché, mais M. Laurier a tort de venir essayer de jeter le découragement chez nos cultivateurs.

Elles sont rares les familles qui ont de leurs membres aux Etats-Unis; en effet, l'émigration ne décime pas notre région; loin de là, nos comtés servent de refuge à bien des gens partis pour les Etats-Unis de partout dans la province après les désastreuses années d'administration libérale et qui reviennent aujourd'hui au pays. Sur 1000 à 1200 qui étaient allées vous recevoir lors de votre visite à Chicoutimi, 800 auraient pu lever la main pour vous dire que toute leur famille est au pays et est satisfaite de sa condition.

Le "Progrès du Saguenay" dit vrai en affirmant que notre comté est prospère et il fait une œuvre patriotique en encourageant les cultivateurs dans leurs travaux, tandis que vous M. Laurier, vous faites l'œuvre d'un embaucheur en venant essayer de jeter le découragement dans l'âme de nos vaillants cul-

tivateurs. Nous répétons que nos cultivateurs sont contents de leur condition et jouissent de la considération des autres classes de la société. Ici dans le comté de Chicoutimi, c'est la classe agricole qui tient le haut du pavé et les affirmations de M. Laurier ne nuiront en rien au progrès de notre région.

### LA RECOLTE AU MANITOBA

Il est maintenant confirmé que la récolte du blé cette année au Manitoba et au Nord-Ouest est la plus abondante que l'on ait encore vue. Quant à la qualité, les opinions ne sont pas encore formées. On calcule que le total de la récolte de tous grains au Manitoba atteindra 57 millions de boisseaux. En 1887, sur la récolte d'à peu près 30 millions de boisseaux de tous grains il y a eu 14 millions passés à l'exportation. Cette année, on compte une récolte de 30 millions de boisseaux seulement en blé et sur une exportation totale de 24 millions de boisseaux de grains. Tout cela est le produit de la culture d'à peu près vingt-cinq mille cultivateurs. Il est facile de voir par là quelle source de richesse présentent les vastes plaines du Nord-Ouest canadien.

### LA VENTE DU FROMAGE

Le marché du fromage loin de s'améliorer a jusqu'ici tendu à la baisse et une vive excitation a été causée en Angleterre par la rumeur mise en circulation par les journaux anglais que notre fromage est fait de suif et constitue une véritable oléomargarine.

Cette calomnie a été démentie immédiatement mais peu s'en est fallu qu'elle ne fut la cause d'une nouvelle crise préjudiciable à notre produit.

Hier le marché de Montréal était encore plus faible que d'habitude et 8,000 boîtes de fromage ont été vendues à raison de 7 cents à 7½ cents.

C'est sur réception de cette dépêche que le fromage du syndicat a été offert en vente mardi après-midi. M. L.-E. Guay a offert 6 15/16 et MM. Côté & Boivin 7 cents, aux conditions ordinaires, c'est-à-dire pour le fromage supérieur, l'inférieur devant être coupé, comptant, poids et qualités acceptés. M. Boivin s'est immédiatement mis à l'œuvre pour visiter toutes les fabriques syndiquées.

### CHOS DE LA VISITE DU CHEF LIBERAL

Le Courrier de Charlevoix parle au long de la visite de l'hon. M. Laurier aux Eboulements et il est évident que l'hon. chef de l'opposition a été mieux reçu à Charlevoix qu'à Chicoutimi. Nous constatons cependant que

M. Laurier a fait aux Eboulements absolument le même discours qu'ici et nous ne croyons pas que ce discours ait produit beaucoup de résultats nulle part.

Il suffit de consulter l'opinion publique pour constater deux choses: 1o mécontentement général pour la réception peu digne qui a été faite au chef de l'opposition par ses amis; 2o désenchantement de tout ceux qui ont entendu l'orateur tant vanté par l'Electeur.

Tous admettent que nous avons eu en maintes circonstances des orateurs beaucoup plus puissants, notamment l'hon. M. Mercier, l'hon. M. Taillon, Sir A.-P. Caron, l'hon. L.-P. Pelletier, M. Guillaume Amyot sans nommer l'hon. J.-A. Chapleau.

On était allé entendre Laurier espérant qu'il parlerait d'une manière satisfaisante sur la question des écoles. Bien des conservateurs auraient apprécié une déclaration sincère. Les paroles du chef de l'opposition que nous avons citées la semaine dernière ont désillusionné bien des gens.

Rien n'est plus faux que le rapport de la démonstration tel que publié par l'Electeur. Ce tissu d'exagérations donne aux lecteurs du journal libéral une idée de tous ses rapports fantaisistes. Voici ce que dit en substance notre confrère. Nous soulignons les parties les plus saillantes:

L'HONORABLE M. LAURIER A CHICOUTIMI

acclamé par 4 000 personnes

"Immense assemblée à Chicoutimi samedi. La ville présentait un aspect ravissant. On ne voyait partout que drapeaux et ovationnes flottant dans les airs. Les rues débordaient de population. Tout le comté semblait s'être rendu pour acclamer l'hon. M. Laurier. Il y avait 4,000 personnes à l'arrivée du bateau qui amenait le chef libéral.

L'assemblée commença à 11 heures. Elle fut ouverte par M. Savard, avocat, et ex-M. P. qui lut une adresse de bienvenue.

M. Laurier répondit par un discours de deux heures, passant en revue toutes les questions qui occupent en ce moment l'opinion, la politique et finalement la question des écoles.

Le chef libéral a réitéré au milieu d'un enthousiasme indescriptible son engagement personnel de rétablir les écoles catholiques en arrivant au pouvoir.

Les conservateurs étaient aussi enthousiastes que les libéraux et ont applaudi à outrance."

Que c'est beau sur le papier

**NOS PRODUITS FORESTIERS**

**RÉGION DU LAC SAINT-JEAN**

Dans la vallée du lac Saint-Jean, l'industrie forestière ne date pour ainsi dire que d'hier. Et c'est la création du chemin de fer qui lui a imprimé l'essor qu'elle a pris soudainement dans ses dernières années.

En 1885, la valeur du bois livré à l'industrie représentait à peu près un demi million de piastres.

Trois ans plus tard, en 1888, le commerce de bois avait déjà pris une telle extension que le nombre de wagons chargés de bois de toute nature et expédiés à Québec, s'élevait à 7,890. On comptait 29,610 cordes de bois de chauffage, dix-huit millions cent mille (18,100,000) pieds de madrier, planches, etc., 210,000 pieds de bois carré et 36,600 tonnes de bois divers.

Pendant l'hiver de 1890, les bilots faits le long de la voie ferrée ont produit environ quarante millions de pieds de bois.

En 1891, le chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean transportait à Québec 5,447 wagons chargés de bois : 27,350 cordes de bois de chauffage, 32,544,000 pieds de bois de charpente, etc.

En 1892, le chemin de fer a transporté plus de 70,000,000 de pieds de bois.

En 1893, la même compagnie estimait que ses convois avaient chargé à Québec 26,800 cordes de bois de chauffage et 37,606,000 pieds de bois scié.

Les principales essences dont se compose la forêt, notamment au nord du lac Saint-Jean, sont l'épinette blanche, l'épinette rouge et l'épinette noire, le sapin blanc et une autre espèce de sapin qui atteint d'énormes proportions. Dans le voisinage de la petite Péribonka, l'on rencontre beaucoup de trembles et des peupliers de belle dimension.

La forêt de bois durs comprend le mérisier qui atteint des proportions énormes, les bouleaux blancs ou rouges, les franes frênes, les aulnes communes, les cormiers, les frênes rouges, frênes de savane, frênes noirs, mérisiers blancs, etc.

Dans la partie nord-ouest et ouest du lac Saint-Jean, les essences forestières sont également variées. L'épinette blanche y est surtout abondante et propre à faire du bois marchand. Les autres espèces dominantes sont le sapin, le bouleau, le cyprès, le tremble, l'épinette rouge, etc.

Partout, les pouvoirs d'eau sont nombreux et peuvent mettre en mouvement des centaines de scieries.

**RÉGION DU SAGUENAY**

Depuis bien longtemps déjà, le Saguenay est célèbre pour les bois de construction qu'il produit : combien il en sorti de ce territoire et de quelle beauté ! On rencontre encore, parfois, de gigantesques tronçons, à moitié pourris, des pins magnifiques d'autrefois. Mais la forêt n'est plus ce qu'elle était ; des incendies dévastateurs l'ont ravagée à plusieurs reprises, et depuis tant d'années la hache du bucheron est en activité dans ce pays ! Cependant, l'exploitation du bois, dans le comté de Chicoutimi, ne laisse pas d'être encore très importante, comme on va le voir par les statistiques suivantes, qui donnent des résultats officiels de la saison de coupe 1892-93 :

	Côté nord de la rivière Saguenay	Côté sud de la rivière Saguenay
Pin.....	113 15,780	5,230 205,818
Epinette Blanche.....	77,792 5,025,813	79,322 5,363,921
Epinette rouge.....	14,059 325,964	
bois carré	7,605 pd. c.	
Epinette blanche.....	3,810 pd. c.	2,937 pd. c.
Cèdre.....	1,048 pd. c.	
	11,859 traverses de chemins de fer.	

Ces chiffres ne représentent pas la totalité des bois coupés, mais seulement les groupes les plus notables. Ces bois étant presque tous destinés à l'exportation, on voit qu'il y a là un commerce important, dont la très grande partie est contrôlée par la maison Price.

Une cinquantaine de navires viennent, chaque année, faire leur chargement de bois sur la rivière Saguenay.

La maison Fraser, de Québec, possède une grande scierie à Saint-Fulgence ; la maison Price en a une à Saint-Alexis, mais la plus considérable est celle qu'elle tient à Chicoutimi et qui emploie un grand nombre d'ouvriers.

*L'Événement.*

**TERRE A VENDRE**

300 arpents de terre, première qualité, avec maisons et dépendances dans le plus beau site d'Hébertville près du village, à vendre à bonnes conditions ; s'adresser au sousigné ou à l'agent des terres de la couronne à Hébertville ou à M. J.-D Guay, à Chicoutimi.

P.-H DUMAIS

**PRICE BROTHERS COMPANY**

**MARCHANDS DE BOIS MOULINS A SCIE SUR LE "SAGUENAY"**

A CHICOUTIMI, A BAIE DES HA! HA! A ST-ETIENNE. A BERGERONNES SAUL-LE-COCHON

**AUX AMATEURS DE COURSES**

M. P. COLOZZA, bijoutier, vient de recevoir un assortiment de MONTRES CHRONOGRAPHES ET A REPETITION, EN OR ET EN ARGENT

Ces montres sont très utiles pour prendre le temps pour les trottes de chevaux, pour les ingénieurs, les médecins, les chimistes, etc. SIMPLE ET DURABLE

M. Colozza portera une attention spéciale à la réparation de ces montres, ayant en magasin toutes les pièces distinctes du mouvement.

**P. COLOZZA, HORLOGER-BIJOUTIER**

**BIERE ! PORTER !**

Le sousigné informe le public qu'il a pris licence pour vendre de la bière et du porter et que deux fois par semaine, ses voitures passeront par les rues de la ville pour faire la livraison à domicile.

Les bière et porter vendus par M. Vézina sont de qualités supérieures et méritent l'encouragement du public ;

P.-L.-N. VÉZINA,

**Grande Vente A REDUCTION**

Les sousignés informent leurs amis et le public en général qu'à partir du

**1<sup>er</sup> AVRIL COURANT**

**UNE Grande Reduction**

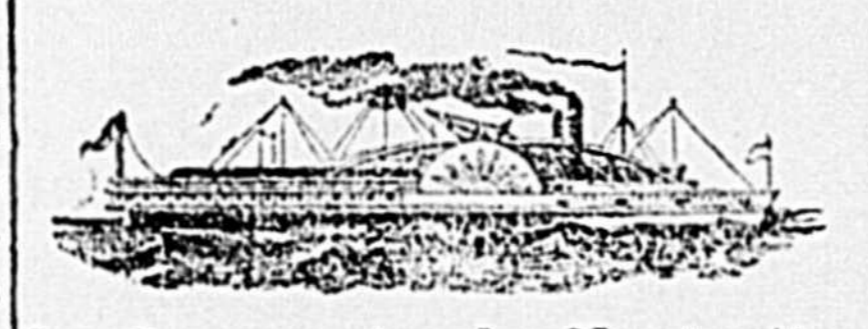
sera faite sur toutes leurs marchandises. Tout acheteur pour ARGENT COMPTANT POURRA ECONOMISER 30 0/0 ET AU-DELA

sur tout achat qu'il fera. Nous attirons particulièrement l'attention des messieurs et jeunes gens sur notre assortiment de

**MARDES FAITES A BON MARCHÉ**

Hâtez-vous donc d'acheter ce qu'il vous faut vu que cette vente à sacrifice ne devra durer que trois semaines

**Lemieux & Cie**



**La Compagnie de Navigation**

**RICHELIEU ET ONTARIO**

**LIGNE DU SAGUENAY**

Un bateau partira de Chicoutimi tous les jours (excepté le lundi).

Le Carolina et le Canada feront le service. Musique à bord.

Un Steamer part de Québec tous les jours pour Montréal.

Un Steamer part de Montréal tous les jours (excepté le dimanche) pour Toronto et les ports intermédiaires.

Un steamer part de Montréal tous les jeudis pour Hamilton.

**L.-H. MYRAND, Agent.**

Québec 10 juin 1895.

**Pour les malades**

**VINS PURS**

**Liqueurs Choiesies**

**Remèdes Brevetés**

**BANDES POUR RUPTURES**

AUSSI

**Parfums, articles de toilette**

**Graines de fleurs Et de champs**

**Pharmacie Hamel**

**RUERACINE Consultations médicales**

gratuites. 1 janv. 95, 1 avril 95.



**CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC SAINT-JEAN**

COMMENCANT LUNDI, le 24 Juin 1895 les trains voyageront comme suit

**DÉPART DE CHICOUTIMI**

POUR ROBERVAL ET QUÉBEC

1.15 P. M.—Lundi, Mardi et Vendredi arrivant à Roberval à 5.45 P. M. et à Québec à 6 A. M.

3.00 P. M.—Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche arrivant à Roberval à 5.45 P. M. et à Québec à 6 A. M. excepté le Dimanche.

**DÉPART DE ROBERVAL**

7.15 P. M.—Pour Chicoutimi le Lundi, jeudi et Dimanche arrivant à 11.00 P. M.

7.15 P. M.—Pour Chicoutimi Mardi, Mercredi, Vendredi et samedi arrivant à 9.50 P. M.

8.30 P. M.—Pour Québec, tous les jours excepté le Samedi, y arrivant à 6 A. M.

25 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminus, rue St-André à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret.

J.-G. SCOTT, Secrétaire et Gérant

Québec, 15 Juin 1895.

**HOTEL TOUSIGNANT**

**A VENDRE OU A LOUER**

**CETTE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ EST SITUÉE SUR LA RUE RACINE**

Le terrain est vaste et dans un centre d'affaire ; près de l'église à 2 arpents du dépôt des chars et du bateau.

Comprenant une maison neuve en brique solide complètement finie, avec glacière, hangar, écurie, grange et un atelier pour photographie

A vendre aussi un autre emplacement dans la ville avec une bâtisse et aussi un engin avec la chaudière, à sacrifier.

Et aussi un instrument pour poser les portraits et tout le matériel ordinaire.

Conditions faciles. S'adresser à

Mme G.-O. TOUSIGNANT.

Mme Tousignant continue comme par le passé à tenir son magasin et vendra à bon marché surtout pour argent comptant.

**A VENDRE**

On trouvera à acheter des petits cochons à la ferme du Séminaire. S'adresser à

PHIL. MOREL

30 mai 1895.

**MACHINE**

**MODÈRE LE GRAIN**

**S. VESSOT & Cie**

Capacité à l'heure

Mue par un cheval 4 à 8 min

" " deux chevaux 6 à 12

" " quatre " 10 à 12

par eau ou vapeur.

8 à 12 forces 25 à 40

12 à 15 forces 30 à 60

Demandez listes des prix etc.

Renseignements fournis sur demande.

P.-E. HUDON, Hébertville

Agent.

Comtés Chicoutimi & Lac St-Jean

Chicoutimi, 22 mai 95.

# DUPUIS, DEMERS & CIE

MARCHANDS EN GROS,

## CHAMBORD JONCTION

ONT TOUJOURS EN MAINS :

FARINES, RÉCEPTION DIRECTE DES MOULINS  
D'ONTARIO ET DE MANITOBA  
LARD, SAINDOUX, JAMBONS FUMES,  
POISSON ET SEL  
GROSSERIES ET EPICERIES  
ACHETENT ET ECHANGENT LES PRODUITS  
GRAINS, FOIN, PATATES, FROMAGE, BEURRE, VOLAILLES.

# J.-B. RENAUD & CIE

NEGOCIANTS EN GROS

126140 RUE ST-PAUL,

— QUEBEC —

Farines, Gru, Son, etc  
Moulées d'avone,  
de blé d'inde,  
d'orge, de riz.  
LARD, SAINDOUX, JAMBONS fumés.  
Poissons, Huiles de poisson.  
— SEL, SEL FIN, PLATRE —  
Exportateurs de Beurre et Fromage.



## CLOTURE DE BROCHE GALVANISÉE MANUFACTURÉE PAR J.-N. DUGUAY, LA BAI

La meilleure, La plus économique, La plus ornementale

Les prix remportés par cette clôture aux expositions de Chicago, Toronto, Montréal, Québec et Sherbrooke

SONT UNE GARANTIE SUFFISANTE

Elle est à l'épreuve de tous les animaux sans exception, du feu et de l'eau. Dure plus que la vie d'un homme.

Les nombreux certificats que nous recevons tous les jours proclamant la supériorité de notre clôture, nous encourageant à la propager davantage. Déjà dans les comtés de Chicoutimi & Lac St-Jean, il y a au-delà de 500 arpents de vendu pour le printemps.

Tous ceux qui la voient en achètent et partout on s'accorde à dire que jamais rien de ce genre n'a été inventé d'aussi avantageux et surtout pour les Cultivateurs; s'il y en avait encore quelques uns qui ne l'auraient pas vu et qui ont besoin de clôtures soit pour jardin, entourages de bâtisses, galerie, clôture de chemin, de lignes etc. etc. Hâtez vous de voir nos agents et de donner votre commande au plus tôt. On ne garde pas de stock; tout est fait sur commande, nos agents sont:

Comté de Chicoutimi  
St-Jérôme, St-Gédéon, Hébertville  
St-Prime, St-Patrice, Normandin, Albanel  
Roberval, Chambord  
Mars Belley, Chicoutimi  
Jean Gauthier, St-Jérôme  
Pierre Lamontagne, St-Prime  
J.-O.-C. Duguay, Roberval

Pour toute clôture à poser en des places difficiles tels que sur rochers, dans les coins etc etc, adressez vous à l'agent de Roberval qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements voulus.  
Pour achat de machines de territoires avec droit de manufactures etc etc.  
Adressez au Général  
ROBERT DUGUAY, La BAI  
Ch. de la Vallée Ouest

# GLOVER, FRY CIE

4 et 6 Rue de la Fabrique, Québec,

Nous avons le plaisir d'informer les nombreux lecteurs du "Progrès du Saguenay" que nos achats d'automne sont maintenant terminés et que notre magasin est rempli d'une énorme quantité de

## NOUVELLES MARCHANDISES

achetées et vendues à des bas prix sans précédents. Nous n'entreprendrons pas d'énumérer ici les marchandises qui encombreront nos différents départements, nous dirons seulement aux acheteurs qu'il y va de leur intérêt de venir juger eux-mêmes la qualité et le bas prix de nos marchandises.

### LES DÉPARTEMENTS DES

ROBES, MANTEAUX ET CHAPEAUX

renferment les dernières modes Anglaises et Françaises. La confection, dans ces départements, se fait sous la surveillance de personnes de la plus haute expérience.

## DÉPARTEMENT DES MESSIEURS SPECIALITÉ

Dernières nouveautés en

TWEEDS pour PANTALONS ET pour COMPLETS.

NOUVELLES ÉTOFFES POUR PARDESSUS etc.

Un tailleur artiste est attaché à ce département, et le succès remporté jusqu'ici nous autorise à garantir perfection dans la coupe le travail et le fini.

### LE DÉPARTEMENT DES TAPIS

PRELATS RIDEAUX, etc., est tellement considérable qu'il est reconnu le plus important de la ville.

PAR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT  
GLOVER, FRY & Cie.

## Farine et Provisions

Lard en quart,  
Jambons fumés,  
Saindoux en Chaudières et Saucisses  
FEVES HUILE, MORUE, LOUP-MARIN, SEL, BEURRE, etc.

Farines de toutes sortes

UNE VISITE OU DEMANDE DE PRIX SOLICITEE.

## Geo. Tanguay

BUREAU 48 rue St-Paul, Bass-Ville, Québec.

ENTREPOTS: rues St-Paul, Bell et St-Amand.

## BONBONS! PATISSERIES!

Pour vos achats de bonbons, gâteaux de Noël et du Jour de l'An, allez chez

ANTOINE HAMEL  
CONFISEUR,

Rue Racine  
— EN MAINS —

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An tels que

BONBONNIERES,  
CORNETS,  
JOUETS, etc.

LIQUEURS DOUCES

Prix défiant toute compétition.  
ANTOINE HAMEL.

## LISSOZ ET PIERREZ VOUS EN RETIREZ DE GRANDS BENEFICES

La maison TESSIER & PETIT a en mains un assortiment des plus considérables dans toutes ses lignes de commerce, qu'elle est résolue de vendre à un bas prix inconnu jusqu'ici.

Ses départements de  
Un département nouveau est celui de

## L'ARGENTERIE

Il vous sera offert pour vingt-cinq centimes (\$0.25) ce qui se vend partout une piastre et domie (\$1.50). Venez et vous jugerez.

Inutile d'énumérer ce que nous avons à vous offrir. Venez et nous vous étonnerons par le bas prix de nos effets. De plus, nous vous vendrons à un bas prix inconnu jusqu'ici les boîtes en peluche, les albums en ivoire, les pipes assorties avec boîtes, etc., etc., et cela à si bon marché que tout le monde voudra en acheter.

Nous tenons à reconnaître l'encouragement de nos pratiques, non-seulement en leur disant: "MERCI", mais en leur offrant très magnifiques points à l'usage.

TESSIER & PETIT

## BRIQUES! BRIQUES

Toujours en mains, briques de première qualité pour

Lambris,  
Murs pleins,  
Chemées,

Le vendeur se charge de voir lui-même à l'embarquement de la brique sur les chars ou sur le bateau.

V.-M. TREMBLAY,

sept 1894. 1 an.

## AU CONSEIL DE VILLE

Il y a eu lundi séance du Conseil de ville; Présents M. le maire et MM. les conseillers Boily, Desbiens, Gagnon, Grenon et Claveau.

Les rapports des Comités des finances et des chemins pour le mois d'août sont approuvés et ordre est donné au secrétaire de payer. Parmi ces comptes, il y a celui de l'avocat du conseil, M. Alain, pour \$22.00, du 1 janvier dernier au 1 septembre, six mois. Sur ce montant \$10,00 devront être payés par la Compagnie des Eaux pour une consultation intéressant celle-ci.

Le rapport de la votation du règlement No 72, deuxième règlement de l'aqueduc, est fait.

M. le conseiller Grenon et le Secrétaire trésorier sont autorisés à signer le contrat avec la Compagnie d'aqueduc, accordant certaines garanties à la ville. Le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer les debentures conformément au règlement No 72.

Une lettre de M. Honoré Petit M. P. P. informant le Conseil que la fête du Mérite agricole coïncidant avec la bénédiction de l'orgue à Chicoutimi, aura lieu le 29, et invitant les membres du Conseil à assister à la fête et même à concourir modestement à cette démonstration.

M. le Conseiller Claveau fait remarquer que quelques personnes critiquent déjà le Conseil pour n'avoir rien fait pour recevoir l'hon. M. Laurier.

M. le Conseiller Grenon fait remarquer que le printemps dernier une demande avait été faite pour obtenir une souscription pour la réception au Gouverneur-Général. En la présente circonstance, il y a encore devant le Conseil une demande officielle de la part du député du Comté, M. Petit tandis que lors de la réception de l'hon. M. Laurier aucune information officielle et aucune demande n'avait été faite au Conseil de ville. Même pas un seul conseiller n'avait été invité personnellement à assister à la réception.

M. le conseiller Boily ajoute que l'hon. M. Laurier est venu à Chicoutimi en tournée politique et qu'il aurait été tout-à-fait inconvenant pour le conseil de prendre part officielle à la démonstration. Il croit qu'une part devrait être prise par le Conseil à la fête du 29, pourvu que le Conseil de comté fasse aussi sa contribution.

M. le Maire cite le montant dont on aurait besoin et que le conseil de Comté serait appelé à doubler, la Société d'agriculture faisant aussi sa part. Il fait remarquer que la démonstration du 29 attirera ici beaucoup d'étrangers, des évêques, un clergé nombreux, des ministres, etc. En outre, c'est une fête agricole et il faut encourager les cultivateurs à bien faire par une démonstration aussi brillante que possible.

M. le conseiller Gagnon dit que le montant requis est tellement minime qu'il n'a aucune objection à la chose et M. le Conseiller Claveau également, après les explications données. Accordé.

Lu en première lecture le règlement ordonnant la continuation de la rue Cartier jusqu'à la rue du Couvent, sur une largeur de 36 pieds, dans les limites établies par le procès-verbal de bornage de M. l'arpenteur Maltais et qui sera signé par les parties cédant le terrain nécessaire.

Et la séance est ajournée.

## VENTE A L'ENCAN

PAR G.-R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de

Wilfrid Perron,  
Marchand, Chicoutimi

Insolvable.

Je donne avis par les présentes que  
jeudi le 19 Septembre 1895  
à 11 heures A. M.

on procédera à la vente à l'enchère de  
l'actif de cette succession composé  
comme suit :

A—Fonds de commerce général.....\$809.65  
Ameublement du magasin.. 35.39

\$845.04

B—Crédits suivant liste..... 511.45

La vente sera pour chaque item  
séparément; l'Inventaire et la liste des  
crédits sont visibles à mon bureau.

Le stock pourra être examiné au  
magasin de l'insolvable à Chicoutimi,  
mardi, le 17 septembre courant.

Conditions de paiement: Comptant.

La vente aura lieu à mon bureau  
44 rue Dalhousie, bâtisse de la Cie  
du Richelieu.

O. JOBIN,

G.-R. GRENIER & CIE, Curateur  
Encanteurs  
Bureau de  
Pelletier, Paradis & Jobin,  
44 Rue Dalhousie  
Bâtisse Cie du Richelieu.  
Québec, 10 Sept. 1895.



## CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au  
Maître Général des Postes seront re-  
çues à Ottawa jusqu'à midi le 20  
septembre pour le transport des Mal-  
les de sa Majesté, sous les conditions  
d'un contrat pour un terme de qua-  
tre années quatre et six fois par se-  
maine respectivement, aller et revenir  
entre l'Anse au Foin et Tremblay et  
entre Chicoutimi et Tremblay à com-  
mencer le 1 janvier prochain. Le  
transport se fera en voiture et par ba-  
teau. La malle partira aux heures  
requises.

Des avis imprimés contenant des  
renseignements plus détaillés au sujet  
des conditions du Contrat projeté se-  
ront en vue aux Bureaux de Poste de  
Chicoutimi, Tremblay, l'Anse au Foin,  
où l'on pourra, aussi, se procurer des  
formules de soumission.

A. BOLDUC,  
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Québec, 20 août 1895.

## — COMPAGNIES —

## D'ASSURANCES

PUISSANTES SUR LE FEU ET LA VIE

Liverpool London & Globe  
Royal d'Angleterre  
Vie Equitable

ET AUSSI—

PIANOS, HARMONIUM,  
LAVIGNE

JOS.-ED SAVARD,  
AGENT.

## AVIS

Je donne, par le présent, avis que  
je ne serai pas responsable du paie-  
ment des effets, etc., vendus à mon  
nom et livrés à qui que ce soit sans  
un écrit signé de ma main.

ALFRED SIMARD,  
Charron.

Hébertville, 15 juillet 1895.—3ms

La Meilleure  
Nourriture Pour  
Les Enfants?

C'est une question qui mérite  
l'attention de tous les parents:  
non-seulement ce qu'ils peuvent  
manger le mieux, mais ce qui  
les nourrit le mieux. Il n'y a  
pas d'enfants dont la santé  
s'améliore, et la plupart se por-  
tent plus mal en man-  
geant des aliments  
cuits au saindoux.  
Mais si leurs ali-  
ments sont pré-  
parés avec la  
nouvelle  
graisse végétale



## La Cottolene

au lieu de saindoux, ils peuvent  
manger autant qu'ils veulent des  
meilleurs mets, sans danger pour  
leurs organes digestifs. Vous  
pouvez facilement vérifier ce fait  
par un essai impartial de la Cot-  
tolene. En vente, chez tous les  
épiciers, en seaux de 3 et 5  
livres.



Fabriquée seulement par  
The N. K. Fairbank  
Company,  
Rues Wellington et  
Anne, Montréal.

OUVERTURE D'UNE  
BLANDERIE

M. Joseph Brassard ayant ouvert  
une blanderie dans une maison près de  
chez M. Ths Villeneuve à la Rivière-du-  
Moulin, informe le public qu'à l'ave-  
nir il pourra donner entière satisfac-  
tion à ses pratiques pour le lavage de  
leur linge.

Prix: 10 cents pour les chemises  
5 cents pour les poignets et 2 cents  
pour les collets.

JOSEPH BRASSARD  
Chicoutimi

2 ms.

HARDÉS  
FAITES

Venant d'être reçu un assorti-  
ment de hardes faites pour  
hommes, jeunes garçons  
pour la lère Commu-  
nion et pour enfants  
au-dessous de 8 ans

## AUSSI

UN ASSORTIMENT DE  
CHAUSSURES

CHAPEAUX

SUPERBES

TWEEDS ET SERGES DONT

NOUS FAISONS UNE

SPECIALITE

DÉFIANT TOUTE COMPÉ-

TITION

Nous avons en mains,  
outre l'assortiment  
général un grand nom-  
bre d'articles de notre  
vieux stock que nous  
vendons à prix très re-  
duits.

LEMIEUX & Cie

## La société de Prêts

ET

PLACEMENTS de MONTREAL

ARGENT A PRETER. SUR GA-  
RANTIES HYPOTHE-  
CAIRES

On demande des actionnaires

BEAUX PLACEMENTS

Une Succursale est établie  
à Chicoutimi.

S'ADRESSER A

Ed. LEMIEUX,  
Secrétaire-Gérant.

28 mars 1895.

QUEBEC — ET —  
F. KIROUACK & FILS  
FARINES POISSONS

CHOIX DE \* \* \* \* \*

\* \* \* \* \* GRAINES

WILLIAM EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES

142 rue McGill . . . Montréal.

NOUVEAUTÉS en fait de graines de

jardin et de fleurs

GRAINES VÉGÉTALES de toutes

sortes pour jardins et fermes.

GRAINE DE MIL—choisissez la

Province de Québec, notre marque

spéciale.

GRAINES DE TRÈFLE et GRAI-

NES POUR PATURAGE des plus

belles variétés.

GRAINES DE SEMENCE DE CE-

RÉALES. Une attention spéciale

est donnée aux variétés nouvelles

et améliorées.

BLE D'INDE POUR ENSILAGE.—

L'assortiment le plus complet en

Canada de Blé-d'Inde pour ensi-

lage févéroles, graine de tournesol et

plantes fourragères.

POMPES Insecticides et Fongicides,

GERMES pour bétail et volailles,

pain de lin moulu et farine, de

graines de cotonnier.

Notre catalogue illustré vous sera ex-

pedié gratis sur application.

GRAINE DE TRÈFLE et GRAINE

DE MIL, achetées sur échantillon.

La farine pour les vœux, de

EWING.

Correspondance demandée.

**AUX CHUTES ELECTRIQUES**

Près d'un millier de personnes ont visité les chutes électriques durant le mois d'août et on s'imagine facilement l'importance de cette aubaine pour les charroliers. Et ce n'est que le commencement; depuis deux semaines surtout, le nombre de visiteurs a afflué. Nous remarquons parmi les noms inscrits les suivants, ne pouvant publier la liste complète. P. Garneau, Montréal, J.-F. McDonott, Gordon, Mass. Elz. DeLamarre, Ptre Chs Sanford, Bidgfort, Edouard Lepine, Chicoutimi, Melles Alarie Mme Jules Paradis, Mme Léonidas Noël Québec, Henri Marin, E. E. M., Ptre Bergeron, Chicoutimi, J. Blackburn, Ottawa, E.-T. Thomas, Montréal, J.-E. Lemieux, Ptre, Gédéon Dufour et Mme Alphonse de Semerville, Rouen, Mme F.-X. Gosselin, Chicoutimi, M. et Mme J.-E. Martineau, Québec, John Trouphet, Philadelphie, John Wood, Toronto, Nellie-Coote Duggan, Montréal, J. Murduck, Chicoutimi, Alfred Wiggan et sa famille, Philadelphie, J.-P. Gagnon, Québec, Mme Honoré Martel, et J.-A. Labrie, Chicoutimi, W.-B. Court, Montréal, Marie-Blanche Talbot, Chicoutimi, R. P. Royer, O. M. I. Québec, F.-X. Eug. Frénetto, Ptre, Elz. Lavoie, Ptre Geo. Newcomb et famille, New-York, Geo. Vaux et sa famille, Pennsylvania, Louis Roussel, Chicoutimi, J.-B. Pednaud, Chicoutimi, Alice Tessier, Chicoutimi, David Tessier, Chicoutimi, Winnie Evans, Québec, Philippe Boily, Chicoutimi, H. Petit, Chicoutimi, Delle E. Nugent, New-York, Bertie Blair, Chicoutimi, William Gauthier, Chicoutimi, Louis Martin, Chicoutimi, Cléophe Simard, Chicoutimi, Vicomte de la Bigne, Bernard de la Bigne Yvonne de la Bigne, Roberval, M. et Mme A.-A. Grenon, Chicoutimi, W.-L. Park, Québec, Wm. Reid, New-York, Ulric Barthe, Québec, P.-V. Savard, Chicoutimi, Armand Tessier, Chicoutimi, James O'Keeze, New-Haven, J.-A. Vézina, Québec, Mme et Melle Félix Lajoie, Chicoutimi, Mme Jos Gagnon, Chicoutimi, Ed. Lemieux, L.-G. Belley, Pabbé Victor A. Huard, F.-X. Gosselin, F.-J. Graham, Québec, Victor Tardif, Québec, et nombre d'autres dont nous ne pouvons publier les noms faute d'espace.

**NOTES LOCALES**

**PERSONNELS**

Le Rvd M. Roberge était ici hier et est parti par le bateau ce matin.

M. Frank T. Graham, gérant de la maison R.-G. Dun & Co à Québec est en cette ville.

M. L.-A. Gaudry, de Québec, est ici.

M. Etienne Allard, d'Hébertville, était à Chicoutimi lundi et mardi.

M. I.-N. Bellau, maire de Lévis, est parti hier en voyage de pêche avec les messieurs Petit.

M. Clément Bouchard, autrefois de Chicoutimi et actuellement résident à Lévis, est ici depuis quelques jours.

M. Léo. Dubuc, employé à la Banque Nationale à Sherbrooke, et frère du gérant ici, est à Chicoutimi depuis quelques jours.

M. Ulric Barthe de la *Semaine Commerciale* a passé quelques jours à Chicoutimi la semaine dernière.

M. Albert Rousseau, est entré à la Banque Nationale hier comme remplaçant de M. Eudore Lacombe.

Le Rév. M. Edmond Bossé, missionnaire sur la Côte Nord, est arrivé hier soir.

M. Wm A. Ross de Québec était ici vendredi et samedi.

**LA RECOLTE**

A St-Ambroise et à St-Charles, tout le grain est coupé et il ne reste plus qu'à l'engranger.

**LE NATURALISTE CANADIEN**  
**SOMMAIRE**

L'abbé Provancher, V.-A. H. (Suite); Formation du Saguenay, P.-H. Dumais, (Suite); De "Suisse" Henri Tielemans; Dernières descriptions, feu l'abbé Provancher; Bibliographie; Traité de Zoologie, (Suite).

Nos remerciements à notre confrère pour les bonnes paroles qu'il nous adresse à l'occasion du neuvième anniversaire de la fondation de notre journal.

**POUR MONTREAL**

Un bon nombre de personnes prendront le bateau samedi et dimanche et les chars dimanche après-midi en route pour l'exposition de Montréal. Il y a aura réduction de passage sur les deux lignes.

**AVIS D'ABSENCE**

M. J.-D. Guay partira samedi pour l'exposition de Montréal. Comme notre rédacteur est appelé à agir comme juge sur les terrains de l'exposition, il sera absent toute la semaine prochaine.

**LE NOUVEL ORGUE**

L'orgue de la cathédrale est arrivé ce matin. Nous publierons sur notre prochain numéro le programme des imposantes fêtes qui auront lieu le 29 septembre à Chicoutimi.

**LUMIERE ELECTRIQUE**

Le dynamo devant fournir la lumière électrique est attendu la semaine prochaine et on fera des efforts pour en faire l'inauguration en même temps que la fête du 29 courant.

**DECEDEE**

Le 2 septembre 1895 au Lac Mégantic P. Q. Annie Emily Anderson épouse bien aimée de Edouard Le sauteur fille Aînée de William et Annie-Maria Anderson âgée de 21 ans 3 mois et 14 jours.

Née à Frampton  
Elevée au Saguenay  
Mariée à Québec  
Décédée au Lac Mégantic  
Inhumée à Québec

Le 7 Septembre 1895 au cimetière Mount Hermon.

Non à cause de justice  
Que nous eussions faite, mais selon sa miséricorde,

Que le baptême de la régénération,  
Et par le renouvellement du Saint-Esprit.

Ces paroles ont été gravées sur la tombe de la défunte, à sa demande.

M. Le Sauter, qui est bien connu à Chicoutimi, voudra bien croire aux sympathies de ses amis.

**A LOUER**

A St-Fulgence, comté de Chicoutimi, l'ancien poste de commerce de M. Ths Villeneuve; pour conditions et autres informations, s'adresser à  
**LECLERC & LETELLIER,**  
104 et 106, rue St-Paul,  
Québec.

**LA DEVOTION A ST-ANTOINE DE PADOUA**  
*Par l'abbé E. De Lamarre, S. T. D.*

Le seul manuel canadien de la dévotion à St-Antoine et de l'Œuvre du *oain de St-Antoine*,—2e édition augmentée; 120 pages in-32 petit Jésus—approuvé par NN. SS Bégin Labrecque et Blais.

En vente à Québec chez tous les libraires à Montréal, chez Cadieu & Derome; à Chicoutimi, au Séminaire et à l'Hôtel-Dieu.

Prix: 100 ex. \$10.00; 50 ex. \$6.00  
12 ex. \$1.50; l'exemplaire 15c.

**A VENDRE OU A LOUER**

Une magnifique propriété, une maison neuve à trois étages et terrain salubre pour jardinage, convenant pour un marchand, dans le centre du Village de la Pointe-au-Pic.

S'adresser à  
**Mme CHARLES FORGUES,**  
Pointe-au-Pic,  
Malbaie.

**POUR VOS HABITS**

M. A.-A. Grenon, tailleur, informe le public qu'il vient de s'adjoindre un assistant, afin de pouvoir donner plus de satisfaction à sa clientèle toujours augmentant. Il pourra aussi donner la plus entière satisfaction à tous ceux qui continueront à l'encourager.

**A.-A. GRENON.**

Tailleur  
Rue Racine

**DECES**

Nous avons appris avec douleur la mort de l'épouse de M. Tréfié Simard, cultivateur de Ste-Anne.

Nous apprenons aussi la mort de M. Benjamin Côté, de Hébertville, marchand, décédé lundi à l'âge de 64 ans et de Mme Calixte Hébert, aussi du même endroit, décédée à St-Gédéon où elle était en promenade.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE**

**MUTUELLE**  
**CONTRE LE FEU**  
**DES COMTES DE**  
**RIMOUSKI, TEMISCOUATA &**  
**KAMOURASKA**

**AVIS**

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un règlement passé par les Directeurs de cette compagnie, le trois Septembre courant (1895) une taxe ou répartition de vingt par cent a été imposée sur tous les billets de dépôt en force données depuis le 1er Avril 1891 jusqu'au 30 Mars 1894, et sur ceux données depuis le 1er Septembre 1894 jusqu'au 1er Mars dernier (95).

Le paiement de cette répartition est actuellement requis en vertu du dit règlement, et doit être versé au bureau du Secrétaire-Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

**N. BERNIER,**  
Secrétaire-Trésorier.  
Rimouski, 3 Septembre 1895.

**TERRE A VENDRE**

300 arpents de terre, première qualité, avec maisons et dépendances dans le plus beau site d'Hébertville près du village, à vendre à bonnes conditions; s'adresser au soussigné ou à l'agent des terres de la couronne à Hébertville ou à M. J.-D. Guay, à Chicoutimi.

**P.-H. DUMAIS**

**VENTE A L'ENCAN**

**PAR G.-R. GRENIER & Cie**

Dans l'affaire de

**Pednaud & Tremblay**  
Marchands, Chicoutimi

Je donne avis par les présentes que

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession composé comme suit.

**A**—fond de commerce (général)..... \$1,767.81  
Ameublement du magasin..... 38.60  
\$ 1,806.41

**B**—Roulant (cheval voitures etc.)..... 80.00

**C**—Crédits suivant liste... 2,797.84

**D**—Tous les droits que les insolubles pouvaient avoir sur un certain lopin de terre mesurant cinquante cinq pieds de front sur cent cinquante pieds de profondeur et faisant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi sous le numéro deux cent soixante et deux (262) avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

**E**—Un lopin de terre où emplacement, mesurant soixante et dix pieds de largeur du Nord au Sud, sur cent pieds de profondeur de l'Ouest à l'Est, lequel d'après le cadastre officiel pour le quartier centre de la ville de Chicoutimi, est composé des et comprend le lot numéro trois cent quarante sept: la partie sud du lot numéro trois cent quarante six et la partie du lot numéro trois cent quarante neuf avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

La vente se fera pour chaque item séparément l'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le stock pourra être examiné au magasin des insolubles à Chicoutimi, mardi le 17 Septembre courant.

Conditions de paiement: comptant.

La vente aura lieu à mon bureau, 44 rue Dalhousie, bâtisse de la Cie Richelien.

**O. JOBIN**  
G.-R. GRENIER & Cie Curateur

Encanteurs,  
Bureau de

Pelletier, Paradis & Jobin  
44 Rue Dalhousie

Bâtisse de la Cie du Richelieu-Québec, 10 Sept. 1895.

**ADELARD RACINE**

**TAILLEUR**

**RUE RACINE—CHICOUTIMI**

Informe le public en général qu'il a ouvert un atelier de tailleur depuis un mois et a à son service deux autres personnes afin de pouvoir délivrer l'ouvrage au temps promis.

**AUSSE**

Il a en mains les cartes de modes du 1er août 1895 et l'ouvrage qui lui sera confié sera garanti à partir de 25 cts, 50 cts, 75 cts et \$1.00, en montant pour ouvrages neufs et réparations.

**ADELARD RACINE,**  
Chicoutimi

**J.-A. HAMEL**

**GRADUÉ** de l'Université McGill,  
Montréal.

Pratique la médecine et les accouchements.

Bureau: Bloc de M. Colonna, orfèvre  
**RUE RACINE**

## UN MAUVAIS TRUC

Le serpent de mer n'était qu'une odieuse blague

Le connétable Bissonnette l'éventre à grands coups de tourne-vis

## LA BÊTISE HUMAINE

Le grand connétable Bissonnette et ses officiers ont éventré l'autre jour le fameux serpent de la rivière des Prairies, dont la prétendue existence a intrigué une foule de personnes naïves. Agissant sur les instructions du juge Desnoyers le grand connétable accompagné de son député et du constable Lambert se rendit un peu après quatre heures au Théâtre Palace rue St-Laurent où l'énorme saurien était exhibé. A leur grand étonnement, les portes de l'établissement étaient fermées à clef, et les annonces, affiches, etc., avaient été enlevées. On se rendit alors à une vitrine donnant sur le passage à côté. Quelques minutes après, les personnes de l'intérieur se décidèrent d'ouvrir et parurent fort étonnées de voir arriver les officiers de la loi. L'un des employés du théâtre se tenait le dos appuyé sur la porte donnant accès à la chambre noire où le prétendu monstre marin était exhibé, mais le grand connétable lui intima l'ordre d'avoir à lui laisser le passage libre et M. Bissonnette pénétra dans l'appartement mystérieux, suivi de ses assistants. Là au milieu de la place, dans une boîte de 2 x 12 pieds reposait le fameux reptile. Le couvercle était retenu à l'aide d'un cadenas, mais un tourne-vis qui se trouvait à portée, suffit pour enlever la serrure de la vitre du couvercle. C'est à ce moment que l'on put voir l'énorme animal partiellement submergé dans quelques pouces d'eau. Le gardien fit alors remarquer au grand connétable qu'il le tiendrait responsable des dommages encourus.

Le constable Lambert plongea la main et arracha une des oreilles du mannequin. Le député grand connétable fit une incision dans le corps de l'animal à l'aide du tourne-vis, et il en sortit une quantité de bran de scie. Les deux nageoires ont été facilement enlevées. Ces dernières étaient fabriquées de cuir recouvert de cire noire. Un examen plus minutieux a révélé que le fameux serpent d'eau douce n'était qu'une enveloppe de plâtre de Paris et de cire. L'animal avait des yeux de verre jaune et une énorme gueule peinte en rouge. Comme imitation, c'était fort bien réussi. Après avoir dépouillé le mannequin de quelques autres parties de son être, le grand connétable revint à la cour.

MM. Greenwood et Meadow, les propriétaires de cette merveille, pendant ce temps-là, étaient à prendre un verre en compagnie de quelques amis, dans un hôtel de la rue St-Jacques s'occupant de la bêtise humaine. Lorsqu'ils apprirent la visite des officiers de police cependant, leurs figures changèrent d'expression et ils partirent à la hâte dans la direction du théâtre. Quelques moments auparavant, ces messieurs se déclaraient prêts à engager des paies au montant de \$10,000 que le monstre était un serpent véritable.

Le juge Desnoyers a déclaré qu'il se trouvait dans la nécessité d'ordonner lui-même des recherches, en l'absence de la ville du surintendant de la police. Les officiers de justice par-

lent de mandats d'arrestation contre les auteurs de cette bouffonnerie suspecte.

## AUTES RENSEIGNEMENTS.

M. Eugène Roy, gérant du Palace Theatre, nous informe, que lorsqu'il a découvert, dans le cours de la journée d'hier, que le serpent exhibé n'était qu'un truc grossier, il a mis à la porte les auteurs de cette colossale blague et fermé l'établissement. Cela explique pourquoi le grand connétable Bissonnette a trouvé le serpent sous clef, à son arrivée au Palace Theatre. M. Roy a accueilli les officiers de la loi avec plaisir, certain qu'ils lui aideraient à mettre fin à une aussi ignoble comédie montée pour tromper le public.

## L'HOMME SAUVAGE

DANS UNE FORET DU CONNECTICUT

On lui fait la chasse

Un brave fermier de la ville de Colebrooke, Conn., le sieur Morris Peafflin, rentrait chez lui, l'autre soir, quand le cheval qu'il montait fit subitement un écart. Le fermier regarda devant lui et, à une cinquantaine de pas, il aperçut perché sur une clôture un être tenant le milieu entre l'homme et le singe. Il n'avait pas de vêtements, mais son corps était recouvert d'une épaisse toison; de sa tête, disparaissant sous de très longs cheveux et une grande barbe en broussaille, on ne voyait que deux yeux flamboyants et d'énormes dents que découvrait un rictus infernal. Bref, cette apparition n'avait rien de rassurant, et Peafflin, dont le cheval refusait du reste de faire un seul pas en avant, tourna bride et revint à l'auberge où il avait laissé ses amis avec lesquels il venait de passer la soirée.

Quand il eut raconté son aventure, chacun se rappela avoir rencontré au moins une fois l'homme sauvage. Celui-ci l'avait vu dans un champ occupé à cueillir des mures qu'il dévorait avec avidité; celui-là l'avait aperçu au détour d'un chemin et l'homme sauvage lui avait fait un profond salut en mettant sa main sur sa poitrine velue; un autre l'avait surpris au milieu d'un bois, et l'homme sauvage s'était sauvé en courant comme un cerf; un autre enfin assurait que ces yeux lançaient des éclairs et que des flammes sortaient de sa bouche.

Lorsque tout le monde eut dit son histoire, on teint conseil et on décida d'organiser une expédition pour tâcher de s'emparer de l'homme sauvage. Tous les hommes valide de la région ont été mobilisés, les boutiques d'armuriers et de quincailliers ont été mises littéralement au pillage on ne trouverait plus aujourd'hui à acheter, à dix lieues à la ronde, un fusil, un revolver ou même une boîte de poudre. Il a même été question de demander l'appui d'un régiment de milice. Si l'homme sauvage échappe à toutes ces forces combinées, il faudra vraiment, comme le disait un ami de Peafflin, qu'il soit le diable en personne.

## PENIBLE ACCIDENT

Un billot en plein estomac

Ottawa, 28.—Un jeune homme du nom de Aimé Desbiens, employé à la construction d'une courir dans le chantier de MM. Brouson, un peu

au nord de la Gatineau, a reçu en plein estomac un billot équarri que l'on montait à l'aide de chaînes sur la nouvelle construction. La chaîne trop tendue, s'est rompue et le billot frappa le jeune homme qui tomba presque inanimé. Ses compagnons d'ouvrage ont vainement cherché à le guérir et voyant leur incapacité l'ont conduit à Rock'effe et de là l'ambulance transporta le blessé à l'hôpital. Desbiens souffre de douleurs intenses dans l'estomac. Ses parents demeurent à Ste-Anne de Beaupré. Il ne les a pas vus depuis deux ans.

## J.-A. VAILLANCOURT

MARCHAND

Commissionnaire de provisions

333 ET 335

RUE DES COMMISSAIRES  
MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET OEUFS placés aux prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux Consignations de Fromage et de Fromage.

AVANCES LIBERALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

LES MEILLEURS SELS ANGLAIS "HIGGINS" ET "ASHTON" POUR BEURRERIES

Sollicite la consignation et toutes sortes de produits agricoles.

## M. HECTOR LEMIEUX

EBLLES MARCHANDISES NOUVELLES

TEL QUE

TWEEDS, CASHMIRE, FLANELLETES, etc. etc

Et à des prix excessivement réduits,

Il aura en outre comme par le passé tous les instruments aratoires dont les cultivateurs peuvent avoir besoin, tels que faucheuses, rateaux, moissonneuses, moulins à battre, cribles coupe paille, etc.

Hector Lemieux

RUE RACINE

## IMPORTATIONS DIRECTES

—DE—

MONTRES, HORLOGES FRANÇAISES

BIJOUTERIES EN OR, ARTICLES DE FANTAISIES

EVANTAILS, ENTOUCAS, CANNES, FOUETS,

ON ACHETE LES PERLES D'EAU DOUCE

G. SEIFERT,

34, RUE DE LA FABRIQUE

## Lac Girard

Le Club Ha! Ha! Baie, Comté de Chicoutimi vient d'acheter la propriété du lac Girard, situé dans le canton Bagot, et par le présent, il est strictement défendu à toute personne de passer sur les terrains avoisinant les lots Nos 19 et 20 du township Bagot, et aussi expressément défendu de faire la pêche dans le dit lac.

Le club vient aussi de faire l'acquisition des propriétés du Rev. Ths Roberge, Ptre, dans les cantons Bagot, Nos 16 et 17 comprenant 165 acres de terre. Il est défendu de passer sur ces lots, d'aller auprès du lac et d'y pêcher, sous peine des amendes de plus sévères.

PITRE McLEAN

## IMMENSE AVANTAGE

PROFITEZ-EN !!

ALLEZ TOUS EN FOULE ACHETER AU MAGASIN GÉNÉRAL DU BON MARCHÉ

PAR EXCELLENCE TENU

—PAR—

P.-H. BILLY

MARCHAND, RUE RACINE CHICOUTIMI.

## LES FROMAGES DU CANADA

EN AVANT !

1892-93 A CHICAGO 1892-93

Sur 28 Lots à l'Exposition Colombienne, les marques "BLUE STAR" ont remporté 25 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil.



Veuillez faire votre commande la plus tôt possible.

M. J.-N. DUGUAY AGENT des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" est prêt à recevoir les demandes de fabricants qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs fromages sur les grands marchés.

Commission 5 cts. Net par Boîte.

Les fabricants devront suivre mes instructions en tous points! C'EST D'AILLEURS LA GARANTIE DE LEUR SUCCÈS. Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les honnêtes fromagers de vendre leurs produits AUX PRIX DU GROS, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont extrêmement intéressés dans ce système de vente, ils obtiennent toujours le plus haut prix et s'assurent par le fait, un marché avantageux et durable à l'étranger. Le fromage fait de lait stérilisé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent entrer dans la combinaison.

J.-N. Duguay,

La Baie du Febvre. P. Q.

LE  
MYSTÈRE DE KERHIR

X

— Ah ! oui, quand j'avais huit ans, pendant qu'on me tenait au repos pour une entorse ! C'est toi qui assortissais les couleurs, Nora, et qui défaisais les points de travers.... Tu avais d'ailleurs un joli goût pour les arlequinades.... Cherche autre chose.

— Voulez-vous faire de la pâtisserie ?

— Du sucre d'orge ! J'en suis ! s'écria Jacques. Nous allons opérer nous deux, Nora, et pendant ce temps, Marc nous lira quelque chose....

— Et moi, je goûterai pour constater le degré de cuisson, dit Jean, s'élançant vers la cuisine.

Marion fit la grimace, mais on n'en prit pas souci. Nora commença à travailler la cuisson du sucre, Jacques se chargea d'en jeter les gouttes brûlantes sur une plaque de marbre, et Jean goûta consciencieusement, jusqu'à la cuisson parfaite. Quant à Marc, ayant constaté que le sucre d'orge faisait tort à son livre, il alluma une cigarette et alla la fumer sous le manteau de la cheminée, près du silencieux Yvon qui, les bras croisés, regardait le feu en pensant à je ne sais quoi, ou peut-être sans penser du tout.

— C'est déjà fini ? s'écria Jean d'un air de regret lorsque, ayant aidé sa sœur à couper les losanges transparents, il constata que la vieille horloge marquait seulement dix heures. Deux heures encore jusqu'au déjeuner ! Nora, il faut inventer autre chose.

— Une visite dans les greniers ! s'écria Jacques.

— Il n'y a rien de curieux, dit Nora.

— Bah ! tu ne sais pas voir, tu n'as pas le sens du bric-à-brac ! Allons au grenier !

Ils quittèrent bruyamment la cuisine, et Marc les suivit avec moins d'entrain.

Au premier étage, tous s'arrêtèrent instinctivement.

— Après-demain, ces cachets vont sauter, dit Jacques. En droit strict, le 15 novembre, dès la première heure du jour, mon père se trouve relevé de sa promesse.... Un peu de mise en scène.... Une veillée de famille dans le salon paisible.... Le vent soufflant, la tempête faisant rage au dehors.... Le premier coup de minuit sonne à la vieille horloge du château.... Chacun se tait, écoutant dans le recueillement venir le jour nouveau.... Les douze coups ont retenti, la dernière vibration agite encore l'air.... Nous nous acheminons lentement, à la lueur des torches,

vers la chambre mystérieuse... — Bravo ! dit Marc en riant, tu fais du feuilleton à un sou, et les portières en auraient le cauchemar d'attendre la suite à demain !

— Ris des dons que tu n'as pas reçus, mais écoute.... Nos ombres se profilent sur les murs de pierre, comme une procession fantastique....

— Les domestiques nous suivent avec des pelles et des chaudrons pour disperser les fantômes, continua Jean.

— Je veux bien.... Yvon le silencieux et Annaïk la sorcière sont au premier rang.... Nous contemplons un instant, graves et émus, cette porte encore close qui va livrer son secret, et soudain mon père s'avance, la main tendue..

— Et après, Jacques ? demanda Nora, qui riait aux larmes.

— Je n'en sais rien, dit-il de sa voix ordinaire, mais nous le verrons après-demain... Dis donc, Nora, toi qui obtiens tous de papa, demande-lui que ça se passe à minuit.

— Quel folie ! Allons au grenier, et ne restons pas à geler dans cet escalier, dont les murs sont humides.

Au-dessus de l'unique étage du manoir, il y avait quelques mansardes pour les domestiques, puis un vaste grenier encombré de vieilleries, comme tous les greniers.

Marc ouvrit les volets des lucarnes, pour y laisser pénétrer du jour, puis s'assit sur une caisse retournée, invitant Nora à venir prendre place près de lui.

— Ces jeunes fous peuvent bien se donner la peine des découvertes, dit-il. Ils les déposeront à tes pieds, Nora.

Nora grimpa sur la caisse et tandis que ces frères, pleins d'ardeur pour ce sport nouveau, soulevaient les couvercles des malles, dérangeaient les vieux battants de portes et les châsis de fenêtres, elle regarda un instant en silence le visage sérieux et légèrement préoccupé de Marc.

— A quoi penses-tu ? demanda-t-elle à voix basse.

Il tressaillit légèrement.

— Le sais-je ? Je me laisse aller aux impressions qui m'effleurent.

— Elles n'ont pas l'air d'être gaies, ces idées et ces impressions.

— Je suis cependant profondément heureux, si heureux que....

— Qu'est-ce donc, Marc ? Que veux-tu dire ?

— Que je crains je ne sais quoi pour un bonheur si vrai et si pur ; je me demande malgré moi si des jours aussi heureux reviendront jamais si, l'année prochaine, les conditions, les éléments de ce bonheur seront les mêmes.... Nora garda un instant le silence.

— Je te comprends, dit-elle enfin, et les moralistes nous disent avec raison que les joies d'ici bas ne sont pas

complètes, puisque l'impression que nous avons de leur fragilité vient en troubler la douceur.... Cependant, selon les prévisions raisonnables, qu'est-ce qui peu te faire croire que ces jours heureux ne se lèveront pas de nouveau, sinon tout à fait semblables, du moins aussi délicieux, plus même encore, peut-être ? Notre père est jeune, vigoureux, maman est admirablement guéris.... Le seul changement qu'il pourrait y avoir, Marc, c'est que vous m'amèniez des sœurs à aimer.... Et ce serait là un changement "pour le mieux" !

— Serai-je encore en France l'an prochain ? Et toi, Nora, ton avenir ne sera-t-il pas profondément modifié ? Un mari ne t'aura-t-il pas emmenée loin d'ici ?

— Je ne me marierai pas, dit-elle vivement.

Marc se mit à rire.

— Et puis-je demander pourquoi ?

— Le sais-je moi-même ? C'est si difficile de trouver quelqu'un qui soit aussi bon, aussi intelligent, aussi parfait que papa et vous !

— Cela peut cependant encore se rencontrer, dit-il gaiement.

— Oui, mais.... Tiens, Marc, vous dites toujours, vous tous, que je suis raisonnable.... J'ai peur de ne pas l'être du tout....

— Pourquoi cela ? Je trouve as ez raisonnable de ne vouloir confier sa vie qu'à un être d'élite.

— Oui, mais j'ai peur d'être romanesque, Marc.

— Je crains que nous ne le soyons un peu, en effet, dans la famille.

— C'est peut-être l'être trop que de vouloir.... que de chercher.... enfin, que de prétendre trouver chez l'être d'élite, même s'il existe, une manière d'être particulière, attrayante, enfin !

Marc ne put s'empêcher de rire.

— Tu ne lui souhaites pas, je pense, un aspect de gravure de mode, mais je comprends que tu ne le veuilles pas ridicule.

— Ce n'est pas cela.... Je tiens peut-être trop à ce qu'il me plaise.

— C'est encore légitime, à la condition que la raison domine.

— D'ailleurs, les êtres supérieurs ne pensent pas à moi, ajouta-t-elle vivement.

— Et pourquoi, Nora ? N'est-tu pas digne de les comprendre ?

— Bah ! la sympathie ne se commande pas ; et puis, vois-tu, vous êtes tous infatués de mon humble petite personne, vous m'avez gâtée, vous me voyez à travers des verres tout à fait disproportionnés, grossissants pour mes qualités, rapetissants pour mes défauts.... Vous me retrouverez décidément ici l'année prochaine.... Mais regarde ce que

ces deux jeunes fous de sous-lieutenants ont découvert !

Jean et Jacques revenaient vers eux, traînant à grand fracas leurs trouvailles.

C'était, en somme, peu intéressant. Un uniforme de capitaine de la garde royale, à demi mangé aux vers, une vieille épée rouillée, des flambeaux de cuivre tordus et couverts de vert-de-gris, une demi-douzaine de toiles endommagées et crevées, sans aucune valeur, et enfin un coffret fermé, en bois de palissandre, d'aspect fort banal.

— Nous n'avons pas jugé utile de vous apporter des chaises cassées ni une glace fendue, pas plus qu'un morceau de briques, et un autre d'ardoises qui, probablement, trouveront leur emploi après la tempête de ce jour. Écoutez le vent !

Du grenier, en effet, on entendait la tempête se déchaîner avec une véritable furie. Mais ils étaient tous familiarisés à leur manière avec le bruit des éléments.

— Examinez ces invalides, dit Jean, appuyant les toiles d'inégales dimensions contre une malle vide. Ce bonhomme en robe noire, dont le rabat de mousseline est lamentablement déchiré, vous représente la justice.... Ne faites pas attention au léger dommage qui l'a privé de son nez ce doit être l'œuvre d'un condamné ayant abusé du droit qu'on a, dit-on, de maudire ses juges.... Ce militaire a été peint à l'état d'ombre ; impossible de constater s'il fut joli garçon.... Cette dame en perruque et à l'air altier a dû être reléguée au grenier pour sa grande laideur, qui aurait pu empêcher les partisans des lois de l'atavisme d'épouser ses descendantes.... Cette autre y subit probablement le châtement d'un défaut doublement dégradant chez une dame de noble race.... Regarde son nez, Marc.... Elle aimait sans doute la dive bouteille....

— Quelle horreur ! dit Nora en riant. Jean, tu traites tes ancêtres avec trop de désinvolture.... C'est dommage qu'ils soient si laids, ajouta-t-elle et surtout si mal peints.

— Bah ! le jour où nous tomberons dans la misère, nous retirerons encore un profit honnête de ces toiles ; beaucoup de gens les paieraient cher pour se donner l'illusion d'ancêtres....

— Et cette boîte ?

— Pas de clef. En violerons-nous le secret ? En briserons-nous la serrure ?

— Une serrure bien banale, dit Nora. Je suis sûre qu'elle s'ouvrira aisément....

Elle prit dans sa poche un trousseau de petites clefs, en essaya deux ou trois, et ouvrit enfin la boîte, non sans un léger effort, la serrure étant rouillée.

Sur le dessus, à leur grande

surprise, il y avait un affiche de théâtre, annonçant un spectacle extraordinaire au bénéfice de Melle Bianca Capelli.

Marc prit vivement la boîte des maïs de sa sœur, en bouleversa le contenu, et s'assura qu'elle ne contenait pas de papiers.

Il s'y trouvait seulement des bijoux auxquels l'humidité, si bien enfermés qu'ils fussent, avait ôté leur clinquant.

Des montures de cuivres enchassaient des pierres ternies, bleues, vertes et rouges.

—L'attirail de théâtre de Mme Urvy quand elle ne pouvait acheter que du chrysocale ! s'écria Jean, stupéfait.

Marc retenait la boîte sur ses genoux, comme s'il n'était pas désireux que sa sœur y touchât.

Mais Nora n'éprouvait nul désir de prendre entre ses doigts ces colliers et ces bracelets, parures de théâtre, bijoux faux, accessoires d'une vie factice et d'une profession dangereuse.

Marc remit pêle-mêle le tout dans le coffret, le ferma et remit la petite clef à Nora.

Tous gardaient le silence, comme si une ombre froide et triste eût passé sur leur gaieté.

—Il est midi, il faut descendre, dit Nora.

Jacques jeta le vieil uniforme sur une chaise défoncée, et retourna contre le mur les toiles déchirées et effacées.

Ainsi qu'en montant, ils s'arrêtèrent instinctivement devant la porte du premier étage.

Nora se remit en marche la première. Comme elle franchissait le dernier degré de l'escalier, elle respira longuement.

—Ouf !... Lequel de vous peut-il m'expliquer le malaise irraisonné que j'éprouve chaque fois que je passe devant cette chambre ?

—C'est bien facile à expliquer, Nora, dit Marc.

—Elle redoute ce qui s'y cache ! s'écria Jean.

—Les histoires d'Annaïk la hante et elle flaire une odeur de roussi là dedans, ajouta Jacques.

—Nous avons tous, reprit Marc, sans faire attention à leurs plaisanteries, et c'est là, Nora, l'explication de ce que tu éprouves, l'antipathie des natures droites et ouvertes pour le mystère, et ce secret persistant nous offusque comme une chose en contradiction avec notre manière d'être...

Ils entraient dans la salle à manger, et le feu brillant, les bouquets de houx, la table confortable les déridèrent instantanément.

—Hourrah pour le déjeuner ! s'écria Jean en voyant apporter sur un vieux plat d'argent des biftecks à moitié enfouis sous une montagne de pommes de terre dorées.

## XI

14 novembre.—8 heures du matin.

Je suis chargée par mes frères de noter les émotions heure par heure, disent-ils.

La tempête continue.

Accroché au bras de Marc, j'ai pu aller à la messe, et je suis sortie de l'église avec Divie.

—Divie, de grâce, venez nous aider à passer cette longue journée !

—Je le voudrais, mais ma mère tousse, et si je la quitte un instant tantôt, elle sortira dans le jardin ou ira à la ferme....

Nous avons traversé le cimetière.

—Demain treize ans qu'elle est morte, ai-je dit en montrant la tombe de la baronne Urvy.

—Oui, cet anniversaire me rappelle une des plus vives angoisses de ma vie, et aussi une joie profonde.....

—Vous ne partagez pas à ce sujet les sombres et sévères idées d'Annaïk ? demanda Marc avec une ombre de sourire.

—Non, certes ! Mme Urvy a donné des signes non équivoques de repentir, bien qu'ils fussent accompagnés d'une anxiété visible effrayante, qui résultait probablement de l'impossibilité de se faire entendre.....

Nous fîmes une courte prière sur cette tombe, puis Divie s'en alla vers le Valy et nous vers Kerhir.

S'il n'y avait eu que le vent ce n'eût pas été trop désagréable de le braver avec l'appui solide du bras de Marc. Mais de véritables trombes d'eau se mêlaient à la bourrasque, et la pluie rayait l'horizon de lignes si visibles, si épaisses, qu'on apercevait rien au travers ; c'est à peine si, sur la grève, on distinguait l'écume blanches des vagues,

Il n'y avait qu'à rentrer.

La salle à manger offrait un aspect confortable, le samovar était allumé, et l'on apportait les rôties.

Nous ne pensâmes au "secret" que lorsque, ayant copieusement déjeuné, nous montâmes en masse embrasser maman qui, par précaution, prolongeait son repos.

Ce fut Jacques qui, en passant devant la chambre close, s'écria d'une voix caverneuse.

—C'est demain !

Maman lisait dans son lit, si jeune, si jolie, avec ses beaux cheveux blancs à demi enveloppé d'un châle de laine. Elle nous assura que la tempête ne lui avait point fait de mal, quoiqu'elle l'eût tenue éveillée une partie de la nuit.

—La tempête continuera jusqu'à demain, dit Jean. Ce sera dans la note. Songez au roman merveilleux qu'on en ferait !... Lorsqu'une main audacieuse se portera sur ses

volets clos, continua-t-il, déclamant avec emphase, une violente rafale entrera dans la chambre, dissipant soudain l'air lourd qui s'y est amassé pendant treize ans.... Et ce sera au bruit de la mer mugissante et des vents déchaînés, des sifflements aigus, des mille voix de la tempête, que sera enfin révélé ce secret d'une morte !

Jacques éclata de rire.

—Jean, pourquoi plaisanter ainsi ? dit maman avec un léger accent de reproche. Nora, ajouta-t-elle, il ne faut pas oublier que demain est l'anniversaire de... Mme Urvy... (Maman semble toujours avoir quelque peine à prononcer ce nom).

—...J'ai demandé une messe au recteur, et je te charge de cueillir les rares fleurs du jardin pour en faire un bonquet ou une couronne.

—A quelle heure ouvrira-t-on la chambre, maman ?

—Ton père pousse le scrupule de la parole donnée jusqu'à vouloir que les treize années soient révolues à une heure près. Ce sera à la fin de la journée....

—A la lueur des torches ! s'écria Jean, feignant l'enthousiasme. Tout y sera !

Maman ne put s'empêcher de rire.

—Ce n'est que pour vous que cette chambre sera ouverte demain, dit-elle. Ni votre père ni moi n'éprouvons une très vive curiosité, persuadés que nous sommes qu'on ne fera dans cette chambre aucune découverte importante.... Les objets personnels de Mme Urvy étaient rangés dans le cabinet de toilette voisin ; ses vêtements ont été donnés à sa femme de chambre, ses bijoux ont été consacrés à l'usage que vous savez.... Y eut-il, dans cette chambre, quelques objets de valeur, nous sommes décidés à en faire bénéficier les pauvres. Nous aurions trouvé plus de convenance à attendre un ou deux jours pour ouvrir cette porte...

Un concert d'exclamations et de protestations lui répondit.

—Oh ! rassurez-vous, je ne veux pas vous donner la fièvre ! Puisque vous êtes curieux de voir une chambre qui, paraît-il, a été celle de toutes les châtelaines de Kerhir, et où votre père a joué tout enfant sur les genoux de son aïeule, nous vous donnerons cette satisfaction demain soir, avant le souper.....

Demain soir ! attendre jusqu'à là !

Midi.

La matinée s'est trainée. Jean a dormi sur le grand canapé du salon, Marc et Jacques ont fait des mathématiques. Papa était très intéressé par les premières épreuves de son livre, reçues le matin. Moi

consu des langes pour un bébé du bourg, j'ai essayé de faire des galettes, et j'ai déchiffré une machine moderne qui ne s'harmonisait pas du tout avec la musique sauvage du vent...

9 heures du soir.

Journée longue, longue. J'ai consu, lu, déchiffré. Mes trois frères ont dormi sur leurs livres.

A la nuit tombante, nous sommes allés nous faire conter des histoires de revenants par Annaïk. Elle a vu des korrigans danser dans une clairière, une fée enveloppée d'une voile de brouillard peigner sa longue chevelure au bord d'une fontaine, et les lavandières des morts tordre les linceuls ruisselants.....

Julienne frissonnait de terreur en l'écoutant, et se retournait brusquement vers les coins de la cuisine où s'amasaient des ombres.

Annaïk nous a répété que le malheur est sur la maison, qu'un chien a hurlé toute la nuit, et que trois corbeaux se sont perchés sur le toit.

15 novembre

Pas une fleur dans le jardin. Divie, que j'ai vue à la messe qu'on célébrait pour Mme Urvy, m'a promis de m'envoyer encore des chrysanthèmes ; je n'ai pas voulu prendre ceux qu'elle avait destinés à maman. Je ferai la couronne ce soir et la porterai demain au cimetière....

La tempête dure toujours ; je n'ai jamais vu ici une telle continuité de mauvais temps. Toujours de la pluie, des chemins détremés, du brouillard.....

Nous avons tous la fièvre. Même papa, qui a corrigé ses épreuves, se promène dans le salon d'un air désœuvré.

2 heures

Le vent a sauté brusquement au nord ; il souffle avec la même violence, mais la pluie a cessé. Le rideau de brouillard qui, depuis deux jours, nous cachait l'horizon, s'est déchiré soudainement, et nous avons revu le tableau mouvant que nos regards aiment et admirent.

La mer est furieuse, et ce matin, lorsqu'elle était tout à fait haute (nous sommes en grande marée), le tumulte de ses vagues couvrait presque le bruit de nos voix.

Nous sommes allés dans le jardin, d'abord, puis sur la grève. Le jardin est dévasté. Il y a des arbustes déracinés, un figuier brisé, et deux des plus grosses branches de pin gisent à terre.

Sur la grève, le spectacle est à la fois splendide et effrayant. Il y a sur le sable un débris d'emparcation. Dieu veuille que nul être vivant n'y ait lutté et péri !